

**Sommet 2014 sur les changements climatiques - Ban Ki Moon Summit – 23 septembre**

Ce mardi 23 septembre, le Secrétaire général des Nations Unies convoque un sommet spécial sur le climat dont l'objectif est de mobiliser la volonté politique pour l'atteinte d'un accord international à Paris en décembre 2015 (COP21).

Ban Ki Moon souhaite donc entendre les **actions concrètes** que notre pays compte mettre en œuvre. Nos chefs de gouvernement doivent réaffirmer leur engagement à aboutir à un accord pour le climat mondial et contraignant à Paris en 2015, et à des annonces de leurs intentions de contributions nationales au niveau européen d'ici mars 2015.

Afin de jouer un rôle crédible dans un tel contexte international, il est absolument nécessaire que le partage de l'effort interne belge soit rapidement clarifié, par l'adoption d'une clef de répartition définitive des objectifs énergétiques et climatiques d'ici 2020 entre le Fédéral, la Flandre, la Wallonie et la Région de Bruxelles Capitale.

Concrètement nous demandons que nos chefs de gouvernements se prononcent sur:

- **L'objectif pré-2030.** Soutien de nouveaux objectifs climatiques ambitieux au niveau européen, conformément aux recommandations du GIEC, à savoir une réduction des émissions de 80 à 90% d'ici 2050. Il est absolument nécessaire d'opter pour un objectif qui va plus loin que 40% de réduction d'émission à l'horizon 2030.<sup>1</sup>
- **Les économies d'énergie comme priorité et des investissements ciblés** pour atteindre un objectif d'au moins 40% d'efficacité énergétique et au moins 30% d'énergies renouvelables pour 2030, qui contribueront à des emplois verts et décents.
- **Le financement climatique** doit être nouveau et additionnel. La Belgique doit commencer par un objectif quantitatif pour 2013-2015 d'au moins 50 millions par an (l'équivalent du financement *fast start*, qui n'a pas encore été entièrement délivré). Ces moyens doivent aller, en premier lieu, au Fonds Vert pour le climat. A Varsovie, la Belgique a promis 3.25 millions d'Euro pour le Fonds pour l'Adaptation. Cette promesse n'a pas encore été entièrement honorée, et devra l'être d'urgence.
- Un engagement pour la mise en place d'une politique de transition socialement juste (**Transition Juste**) vers une société bas-carbone. Il est essentiel d'avoir une protection sociale forte et une concertation sociale avec tous les acteurs parmi lesquels les employés des entreprises concernées. Cela signifie le choix d'un développement basé sur des modes de production et de consommation durables. Cela contribue, entre autres, à la lutte contre la pauvreté et les inégalités entre les habitants de cette planète.
- **Les fausses solutions ne sont pas souhaitées** : les agro-carburants non durables et le système d'échanges de droits d'émissions doivent être fortement limités. Les mécanismes flexibles doivent être basés sur des critères de durabilité plus sévères.
- Un engagement à mettre progressivement fin aux **subsidés publics aux énergies fossiles non-conventionnelles et au charbon**. De plus, la Belgique doit plaider pour un suivi international, de telle sorte que tous les pays industrialisés prennent un engagement similaire d'ici la conférence climat de Paris fin 2015 (COP21).

---

<sup>1</sup>La Belgique doit donc pousser la Résolution du Parlement européen du 5 février 2014 sur un cadre pour les politiques en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030, à plus d'ambition (Paquet climat-énergie 2030 – trois objectifs contraignants: 1) Réduire les émissions nationales de gaz à effet de serre d'au moins 40 % par rapport aux niveaux de 1990; 2) efficacité énergétique de 40 % ; 3) produire au moins 30 % de sa consommation totale finale d'énergie à partir de sources d'énergie renouvelables.)

## Pour en savoir plus<sup>1</sup>

Le Sommet de Ban Ki Moon sur les changements climatiques est un **sommet spécial, hors négociations de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques**, qui aura lieu le mardi 23 septembre à New York, au siège des Nations Unies.

Les chefs d'Etat et de gouvernements sont invités par Ban Ki Moon à prendre la parole pour démontrer leur ambition climatique et leur volonté de parvenir à un accord sur le climat en 2015.

Après la cérémonie d'ouverture et les prises de parole des chefs d'Etat et de gouvernement, il y aura **4 sessions thématiques** (cf programme en annexe) sur :

1. les connaissances scientifiques en matière de changements climatiques;
2. les nombreux autres avantages que peut retirer la société des mesures de lutte contre les changements climatiques;
3. les raisons pour lesquelles la lutte contre les changements climatiques aide les entreprises et la croissance économique;
4. et les témoignages de ceux qui sont les premiers concernés par les changements climatiques, en particulier les jeunes, les populations autochtones, les personnes originaires de petits États insulaires en développement et les femmes.

### **Quelles annonces peut-on attendre à l'occasion de ce sommet ?**

Le Secrétaire général a demandé aux dirigeants mondiaux de venir au Sommet pour y annoncer les mesures audacieuses qu'ils ont l'intention de prendre au sein de leurs pays respectifs, notamment dans des domaines à fort impact tels que:

- le financement de la lutte contre les changements climatiques;
- l'efficacité énergétique;
- les énergies renouvelables;
- les activités d'adaptation;
- la réduction des risques de catastrophe et le renforcement de la résilience;
- les forêts;
- l'agriculture;
- les transports;
- les polluants climatiques à courte durée de vie (méthane, ozone, HFC et autres gaz à effet de serre que le CO<sub>2</sub>, qui restent moins longtemps dans l'atmosphère);
- et les milieux urbains.

<sup>1</sup> Voir : <http://www.un.org/climatechange/summit/>